

L'innovation qui protège la planète



naofloor

Démontable
réutilisable
réemployable

Le seul
parquet massif
biosourcé
à bilan carbone
neutre*

Pose
ultra facile
et rapide



Le parquet
du bâtiment
décarboné

parqueterie
de France

Groupe

D
DESCHAUMES

naofloor

L'innovation révolutionnaire du parquet massif

Plus simple à poser qu'un stratifié !



**Pose flottante
incroyablement facile
et extrêmement rapide,
sans produits chimiques**



**Démontable,
réutilisable et
réemployable**



**Déplaçable
d'un bâtiment à un autre
sur plusieurs
centaines d'années**



**1^{er} revêtement
de sol biosourcé à
bilan carbone neutre***



**Coûts de pose très réduits,
pas de colle et
grande rapidité de pose**



**Chêne massif français,
PEFC 100%, labellisé
Origine France Garantie
et Bois de France**



* Scannez
pour plus
de détails
sur le bilan
carbone
neutre.

ecoscale
AAAA

Naofloor excelle sur tous les indicateurs
du cycle de vie du produit : matière
recyclée et renouvelable, réemployabilité,
démontabilité et recyclabilité.
Il obtient la note maximale de AAAA.

parqueterie
de France



fabricant français

Groupe
DESCHAUMES



Agir pour la planète



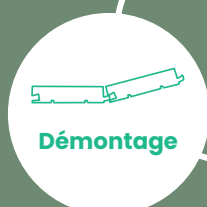
3x MOINS
d'arbres coupés
pour la même surface
de parquet



3x PLUS
de CO₂ capté en forêt



Carbone stocké
3x PLUS
longtemps
dans le produit



Choisir Naofloor, c'est :

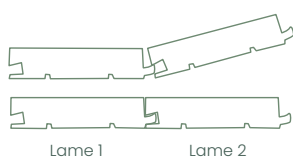
- Faire un acte d'achat engagé **écoresponsable** et **écocitoyen**
- **Agir directement sur la préservation de la forêt** au lieu de compenser
- Avoir une **utilisation et une valeur en cohérence avec la réelle durée de vie du produit**
- Répondre à la nécessité de **décarbonation** et à la loi **anti-gaspi 2020** (loi AGECE, **RE 2020**, REP)

Naofloor est le premier parquet qui permet l'utilisation réelle des qualités environnementales du bois et **agit contre le réchauffement climatique.**

Système mondialement breveté et validé par le FCBA



Blockmoove



Premier parquet sous **ATEX** n° 3406-VI
CSTB



Système validé grâce au dossier technique FCBA - DT PARQ 002
Mis en œuvre selon les prescriptions de la NF DTU 51.11 (parquets flottants)

naofloor

Bien plus qu'un parquet



Démontable, réutilisable, réemployable

- Il peut être **réemployé plusieurs fois** durant sa durée de vie (plusieurs centaines d'années)
- **Un investissement à vie** pour vous et un patrimoine pour vos enfants
- Un déménagement? Le parquet **peut être emmené avec soi!**
- **Très facilement réparable** si une lame est endommagée, il n'y a qu'à démonter **Naofloor** et à la changer
- Réutilisable, vous pouvez aussi **le transformer en un autre produit bois!**



Ce projet a été financé par le Gouvernement dans le cadre de France 2030 opéré par l'ADEME.



bpi**france**



agence nationale
de la cohésion
des territoires

naofloor.com

contact@naofloor.com

